



Rapport  
de l'exercice  
2024

Fondation des Établissements  
Cantonaux pour Personnes Âgées

Rapport  
de l'exercice  
2024



Fondation des Établissements  
Cantonaux pour Personnes Âgées



---

## LA FECPA

*La FECPA est la plus grande fondation du canton de Neuchâtel dans le domaine de la personne âgée.*

Composée de 6 homes médicalisés, d'une pension et de 15 appartements avec encadrement, elle offre aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel tous les types d'hébergement et de prestations prévus par la PMS (planification médico-sociale). Les institutions FECPA et l'administration centrale sont situées à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Dombresson. Le respect des parcours de vie et des rythmes personnels de chaque résident-e, bénéficiaire, pensionnaire ou locataire que nous accueillons constitue une valeur cardinale de notre fondation.

---

Les 7 institutions et prestations	5
Chiffres-clés pour les 7 institutions	6
Messages des présidences	7
Deux thématiques	8
Points forts dans les institutions	12
Évènements marquants	21
Rapport de performance	23
<i>Statistiques</i>	29
<i>Comptes</i>	39
Dons	58
Rapport de l'organe de révision	59
Nos adresses	60

---

# LES 7 INSTITUTIONS ET PRESTATIONS



## Home Les Arbres

*La Chaux-de-Fonds*

Long séjour gériatrique et  
psychogériatrique  
83 lits



## Home Les Charmettes

*Neuchâtel*

Long séjour gériatrique et  
psychogériatrique, court séjour  
gériatrique et psychogériatrique  
113 lits  
17 places d'accueil de jour



## Home Le Clos

*Neuchâtel*

Long séjour gériatrique  
20 lits



## Home L'Ermitage

*Neuchâtel*

Long séjour psychogériatrique  
21 lits



## Pension Le Logis

*Dombresson*

Long séjour pension  
13 lits



## EMS La Sombaille

*La Chaux-de-Fonds*

Long séjour gériatrique,  
psychogériatrique et  
psychogériatrique spécialisé  
121 lits



## Home Le Temps Présent

*La Chaux-de-Fonds*

Court séjour gériatrique 35 lits  
11 places d'accueil de jour

Tous les détails sur les missions et toutes les informations utiles sont à retrouver sur le site internet de la FECPA [www.fecpa.ch](http://www.fecpa.ch)

Les 7 institutions sont présentes à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel ainsi qu'au Val-de-Ruz.

# CHIFFRES CLÉS POUR LES 7 INSTITUTIONS

689

*Employé·e·s en 2024*

392

*Équivalent EPT*



59

*Apprenti·e·s  
formé·e·s*



406

*Lits d'hébergement*



84,41

*Moyenne d'âge  
des résident·e·s*



931

*Résident·e·s  
& Pensionnaires  
accueilli·e·s*



# MESSAGE DES PRÉSIDENTES

Notre fondation se transforme d'année en année. Les projets se bousculent, avec toujours la ferme volonté de développer la qualité de l'accueil des aîné·e·s et les conditions de travail.

Les lignes du futur bâtiment L'Arbre du Temps se dessinent avec clarté, laissant entrevoir l'aboutissement d'un projet longtemps imaginé. Les volumes, les espaces de circulation se dessinent et il est possible de visualiser les activités dans ce nouveau lieu accueillant et fonctionnel dès janvier 2026.

Depuis la fin de l'année 2024, un deuxième projet d'envergure, AGORA, s'est enfin concrétisé. Pensé en continuité avec notre mission, ce nouveau chantier, sur le site de La Sombaille, représente un atout majeur pour notre fondation et incarne un engagement concret : celui de créer des espaces pensés non seulement pour le mieux-être, la dignité et la qualité de vie des résident·e·s, mais aussi pour soutenir l'innovation sociale et offrir un cadre stimulant et bienveillant à nos professionnel·le·s.

Un autre projet dans lequel nous nous sommes engagés est la consolidation de l'identité FECPA dans et auprès de nos institutions. Il ne s'agit pas de créer des institutions uniformes, car chaque "maison" possède sa propre dynamique, son histoire et surtout des missions bien distinctes.

L'objectif est plutôt de renforcer le lien FECPA, grâce aux avantages offerts par la fondation en termes administratifs et financiers (centralisation des tâches, recherche d'économies pour les fournitures) et de renforcer la visibilité de la FECPA auprès de notre personnel actuel et futur. Ainsi, nous avons continué à développer les achats groupés entre institutions ; nous avons défini les lignes communes pour une politique de mobilité que nous encourageons ; nous sommes désormais présents sur les réseaux sociaux ; nous avons obtenu la certification Fair-On-Pay pour deux ans, label qui garantit l'égalité salariale entre hommes et femmes ; nous avons rédigé des recommandations internes pour l'utilisation de WhatsApp afin de garantir la santé de nos employé·e·s et la confidentialité des données des patients ; nous avons lancé une politique de fidélisation des employé·e·s, notamment à travers des avantages auprès de garages de la place et d'espaces de fitness...

Pour terminer, il est essentiel de rappeler que notre fondation est toujours active et partenaire du Service cantonal de la santé publique pour le développement de nouvelles prestations dans le domaine de la personne âgée. Ainsi cette année, nous avons développé deux nouvelles missions : l'accueil de nuit et l'accueil de répit. Deux missions importantes pour soutenir les proches aidants et répondre aux angoisses nocturnes des aîné·e·s.

En conclusion, la FECPA est une fondation dynamique qui travaille en réseau et qui s'adapte aux besoins nouveaux.

## LA FECPA, UNE FONDATION EN ACTION POUR L'AVENIR DE NOS AÎNÉ·E·S

**M. Christophe Schwarb**

*Président du Conseil de fondation*

**Mme Corine Bolay Mercier**

*Présidente du comité directeur*

# DEUX THÉMATIQUES

MISSION PENSION

MISSION PSYCHOGÉRIATRIQUE SPÉCIALISÉE

# MISSION PENSION



La pension le Logis s'inscrit, au sein de la PMS (planification médico-sociale), dans un dispositif d'accueil pensé pour offrir un cadre de vie structurant et rassurant à des personnes qui ne peuvent, momentanément ou durablement, vivre seules de manière autonome. Sa mission est d'assurer un accompagnement global, mêlant soutien social, animation, prestations hôtelières, sécurité et collaboration avec les professionnels du réseau médico-social.

En théorie, cette mission s'adresse à des personnes relativement stabilisées, capables de s'intégrer dans une vie communautaire avec un soutien adapté. En pratique, depuis l'ouverture du Logis, les personnes accueillies présentent des parcours de vie souvent complexes, marqués par des ruptures, des passages répétés en institutions, parfois en ateliers protégés, et des fragilités psychiques importantes. Cette réalité, bien installée, nécessite un accompagnement plus individualisé et souvent plus intense que celui initialement envisagé.



Notre équipe, composée majoritairement d'ASE et d'aides-animateurs-trices, s'engage chaque jour, avec cœur et professionnalisme pour accompagner nos pensionnaires. Leur profil de formation ne correspond pas toujours aux exigences actuelles du terrain, mais leur capacité à s'adapter, à se former et à créer du lien humain est une force précieuse. Nos collaborateurs-trices savent instaurer un climat sécurisant, stimulant et respectueux, où chaque résident-e peut trouver sa place, reprendre confiance, et peu à peu, redevenir acteur de son quotidien.

La vie communautaire est soutenue par des activités collectives (ateliers, animations, sorties...) qui favorisent les échanges et les repères. L'accompagnement individuel, quant à lui, se déploie dans les actes de la vie courante, la gestion administrative ou les liens avec les proches. La collaboration étroite avec les professionnels du réseau (CNP, RHNe, soins à domicile, médecins) est indispensable pour répondre aux besoins de certains pensionnaires. Nous bénéficions également d'une excellente collaboration avec les infirmières indépendantes du Val-de-Ruz, qui assurent un suivi régulier et définissent les besoins en soins de base de nos pensionnaires avec rigueur et bienveillance. Ce partenariat de proximité est une ressource précieuse dans notre accompagnement global.



Sur le plan matériel, les prestations hôtelières (repas, linge, entretien) sont assurées avec attention et contribuent au sentiment de stabilité. Nos pensionnaires se rendent eux-mêmes chez leur coiffeur ou autres prestataires selon leurs habitudes. La maison veille à rester ouverte, conviviale et ancrée dans le tissu local.

Un enjeu majeur reste cependant en suspens : le modèle de financement actuel repose sur une base de 20 lits, alors que le Logis n'en compte que 13.

Cette inadéquation génère une pression financière

importante sur l'organisation et sur les ressources disponibles. Elle est d'autant plus problématique que la complexité des situations ne cesse de croître. En conclusion, le Logis remplit "sa" mission avec engagement, créativité et résilience. Mais pour que cette mission reste tenable et fidèle à son sens profond, un ajustement du modèle de financement, une définition plus précise du profil des bénéficiaires accueillis ainsi qu'une collaboration plus étroite avec AROSS apparaissent aujourd'hui indispensables. Ces réflexions seront amorcées courant 2025 en étroite collaboration avec le Service cantonal de la santé publique.

**Vanessa Erard**

*Directrice des Logis du Clos et de L'Ermitage*

# MISSION PSYCHOGÉRIATRIQUE SPÉCIALISÉE



Dans l'objectif de répondre aux besoins de la nouvelle planification médico-sociale, l'EMS La Sombaille propose, depuis 2020, un hébergement de long séjour en unité de psychogériatrie spécialisée. Si cette mission a rencontré de nombreux défis lors de son lancement, notamment en raison de la pandémie, elle est aujourd'hui solidement ancrée au sein de l'établissement.

L'accompagnement, fondé sur des valeurs essentielles d'intégration, de non-stigmatisation et de respect, place les résident-e-s au cœur des préoccupations. Grâce à un concept d'accompagnement institutionnel interdisciplinaire, la mission de psychogériatrie spécialisée favorise la complémentarité des approches pour offrir un cadre de vie adapté et bienveillant.



Photo Mme Zelek et Catia

L'unité accueille 25 résident-e-s présentant des pathologies psychogériatriques complexes, associées à des troubles cognitifs et comportementaux majeurs. Les critères d'orientation dans cette unité reposent ainsi sur l'intensité des troubles, avec pour objectif de garantir un environnement à la fois sécurisant et soutenant.

L'équipe interdisciplinaire, composée d'infirmier-ères, d'ASSC, d'aide-soignant-e-s et d'assistant-e-s socio-éducatif-ves déploie ses actions et son travail autour d'un projet de vie personnalisé pour chaque résident-e. Un programme d'accompagnement individualisé est mis en place afin de structurer le quotidien, en intégrant des activités thérapeutiques et de loisirs adaptées aux besoins spécifiques de chacun-e.

Les troubles psychiatriques, même stabilisés, entraînent inévitablement des réactions plus intenses que dans les unités gériatriques. L'équipe travaille beaucoup à la gestion de conflits liés à une déambulation souvent continue et à l'apaisement de tensions. La constitution des groupes est primordiale lors des activités du quotidien, elle doit tenir compte d'interactions par moment délicates.

Les cadres thérapeutiques sont également déterminants et les réponses apportées nécessitent une grande cohérence de la part de l'équipe. Les résident-e-s accueilli-e-s dans cette unité sont souvent plus jeunes que dans les unités de gériatrie et beaucoup sont institutionnalisés-e-s depuis plusieurs années. Les liens familiaux ont tendance à être fragilisés et parfois même inexistantes.

Le soutien aux familles constitue néanmoins un axe essentiel de cette démarche. Des espaces d'échange réguliers sont proposés afin d'impliquer les proches dans l'élaboration et le suivi du projet de vie et de soins.

La présence renforcée de personnel infirmier diplômé dans l'unité permet de garantir une prise en soins spécialisée, tandis qu'une collaboration étroite avec le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) vient enrichir l'accompagnement sur trois axes principaux :

- ***le suivi médical des résident-e-s,***
- ***le soutien à l'équipe à travers des supervisions régulières,***
- ***la formation continue sur les pathologies spécifiques et les bonnes pratiques professionnelles.***

Dans un avenir proche, l'un des défis majeurs pour cette unité sera de déménager vers de nouveaux locaux plus adaptés aux besoins des résident-e-s grâce au projet AGORA. Ces nouveaux espaces, conformes aux normes de la PMS, seront mis en service à l'été 2026. Ils offriront des espaces communautaires plus harmonieux, des jardins thérapeutiques avec un accès sécurisé et direct vers l'extérieur, ainsi que davantage de chambres individuelles.

**Yanick Vocat**

*Directeur de l'EMS La Sombaille*

# POINTS FORTS DANS LES INSTITUTIONS

# HOME MÉDICALISÉ

## LES ARBRES



### Les débuts d'une transformation

L'avancement du chantier a rythmé la vie de la maison et des solutions créatives ont émergé pour anticiper et faire face aux impacts de l'ouvrage. Un tea-room a été imaginé dans les combles avec l'aménagement de deux terrasses. Un espace ouvert accueille désormais certains membres du personnel qui ont dû quitter leurs bureaux voués à la destruction. La numérotation des étages et des chambres a été revue pour s'adapter à un nouvel ascenseur qui dessert dorénavant un établissement comptant deux étages supplémentaires.

Dans cet environnement en mutation, un comité des résident-e-s a été constitué pour écouter et prendre en compte leurs voix. Mensuellement, les étapes du projet sont discutées et de nouvelles initiatives émergent pour développer ou améliorer nos prestations. A l'initiative du comité, nous avons revu notre processus d'accueil des nouveaux résident-e-s. De plus, les membres du comité ont participé au programme national de mise en application de la qualité des soins de longue durée dans les établissements médico-sociaux (NIP-Q-UPGRADE).

**" UN COMITÉ DES RÉSIDENT-E-S  
A ÉTÉ CONSTITUÉ  
POUR ÉCOUTER ET PRENDRE  
EN COMPTE LEURS VOIX."**

Avec le départ de notre médecin d'institution et considérant le contexte actuel de pénurie de médecins de premier recours ainsi que la proximité directe avec l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, nous avons décidé de déléguer les prestations de médecine de premier recours au département de gériatrie, réadaptation et soins palliatifs du RHNe. L'objectif stratégique est aussi de contribuer à la formation des médecins aux spécificités de la médecine d'EMS.

Avec sept départs à la retraite, les services doivent faire face à la perte d'expériences et de compétences. C'est particulièrement vrai pour le service des soins qui a dû renouveler l'intégralité de ses cadres. Les équipes, quant à elles, s'adaptent avec beaucoup de courage à ces départs et à ces transformations.

L'environnement a aussi été abordé à travers diffé-

rentes mesures. Le raccordement au chauffage à distance de Viteos est effectif depuis novembre. En collaboration avec la commission du personnel, un projet de mobilité a été élaboré pour mieux gérer les places de stationnement et promouvoir la mobilité durable.

En fin d'année, M. Daniel Geneau, neuropsychologue spécialisé en psychogériatrie a accompagné les équipes lors de leur prise en soins selon "l'approche optimale du-de la résident-e lors des soins en milieu de vie". Il a aussi eu l'amabilité d'organiser une rencontre avec les familles et les proches sur le thème : les maladies neurocognitives et les attitudes à privilégier face à un parent souffrant.

**M. Jean-Marc Favre**  
*Directeur*



# HOME MÉDICALISÉ

## LES CHARMETTES

2024 est une magnifique année, puisque l'institution a fêté ses 40 ans d'existence ! En effet, au matin du 25 avril 1984, une quarantaine de résident-e-s hébergé-e-s dans le bâtiment Charmettes 10 traversèrent le parc des Charmettes pour prendre leurs quartiers dans le nouveau bâtiment. Ils-elles furent rejoint-e-s par 80 nouveaux résident-e-s (l'institution est devenue mixte à ce moment-là) et une soixantaine de nouveaux collaborateurs-trices. On s'imagine sans peine l'effervescence qui devait régner au printemps 1984.

Depuis ce moment, l'institution n'a eu cesse de se développer grâce à un Conseil de fondation engagé et innovant, mais aussi grâce aux cinq directeurs-trices qui m'ont précédé et qui ont chacun-e, à leur manière, fait évoluer Les Charmettes. A titre d'exemple, cette année encore, nous avons été pilote avec deux autres institutions pour mettre à disposition trois lits supplémentaires durant les périodes de vacances, permettant aux proches aidants de prendre des congés tout en laissant leurs proches dans de bonnes mains.

Tout au long de l'année, plusieurs événements ont été imaginés par un comité motivé et inspiré, composé de huit membres du personnel, pour célébrer dignement cette jeune quadragénaire. Ainsi, une soirée cinéma et un apéritif à la villa Castellane ont ouvert les feux en mars, suivi d'un brunch en avril et d'une soirée mémorable du personnel début juin. Si la journée des familles et des résident-e-s en juin s'est déroulée hélas sous la pluie, le soleil scintillait à nouveau en septembre pour le rallye. Lors de la journée officielle, avec les autorités et nos partenaires, en automne, deux paellas géantes et délicieuses ont été préparées par notre équipe de cuisine. Enfin, une conférence sur le thème de l'entrée en EMS a clôturé ces festivités.

Qui dit anniversaire dit évidemment cadeau et celui-ci nous est parvenu au début de l'été avec la validation de notre projet de construction de l'extension du court séjour. Les commissions de construction et technique ont donc repris et le planning prévoit un début des travaux en automne 2025, avec une fin envisagée au printemps 2027 !

Dans les principales réalisations de l'année, citons l'adoption et la pose d'un nouveau système d'appel résident-e, de gestion de l'errance et d'appel d'assistance, ce qui a représenté beaucoup de câbles à tirer, des bornes relais à poser et de réflexions pour passer à une nouvelle technologie, nous faisant abandonner sans regrets notre ancien système.

Tous nos remerciements et notre reconnaissance vont à celles et ceux qui nous soutiennent et nous font confiance, l'institution des Charmettes répondra toujours présent pour eux.

**" PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS ONT ÉTÉ IMAGINÉS PAR UN COMITÉ MOTIVÉ ET INSPIRÉ ! "**

**M. Claude-Alain Roy**  
*Directeur*



# HOME MÉDICALISÉ LE CLOS



En 2024, plusieurs changements importants ont marqué la vie du Home Le Clos, à commencer par une réorganisation dans le secteur des soins. Notre responsable de site a mené ce travail avec sérieux et engagement, en adaptant les horaires pour mieux répondre aux dotations soignantes et en garantissant la qualité des soins et de l'accompagnement.

Les équipes sont le vrai pilier de notre institution, on le perçoit, notamment dans les échanges avec les familles qui nous font régulièrement part de leur reconnaissance pour l'attention portée à leurs proches et pour la chaleur humaine qui règne dans la maison.

Nous avons eu la chance d'accueillir plusieurs civilistes tout au long de l'année, dans des domaines variés comme l'animation, la cuisine et l'intendance. Leur présence est toujours appréciée, autant par les résident.e-s que par les équipes. Certains reviennent même une seconde fois, parfois avec un autre cahier des tâches, ce qui prouve qu'ils se sentent bien chez nous également.

La collaboration avec les locataires des Vignes du Clos se poursuit dans la même belle dynamique. Les repas partagés sont toujours très appréciés et leurs idées côté menu ne manquent pas ! Cette année, près de 1'100 repas ont été livrés aux locataires et bénéficiaires externes – un grand bravo à notre équipe de cuisine pour leur travail efficace et les mets délicieux.

Une nouveauté à souligner : une vraie synergie s'est créée cette année entre les équipes d'animation des homes Le Clos et L'Ermitage : partage d'idées, de matériel, et parfois même d'activités ! Cette belle collaboration a donné un élan nouveau aux animations proposées. Parmi celles-ci, l'activité du Col'porteur Couleur a rencontré un joli succès : créative, vivante et participative, elle a permis d'apporter de la couleur – au sens propre comme au figuré – dans la maison !

Enfin, le rapprochement entre Le Clos et L'Ermitage continue d'avancer, notamment avec le projet en cours d'uniformisation du système Qualité et par le partage de formations communes. Ce projet évolue étape par étape, dans une ambiance constructive et respectueuse, grâce à toutes les équipes.

**Mme Vanessa Erard**  
*Directrice*

**" LES ÉQUIPES SONT LE VRAI  
PILIER DE NOTRE INSTITUTION "**





# HOME L'ERMITAGE

L'année 2024 a été marquée par de belles avancées au Home l'Ermitage. Les travaux de mises aux normes en lien avec les directives cantonales, notamment en matière de sécurité et d'accessibilité, sont désormais achevés. Réalisés dans de bonnes conditions, ces aménagements (barrières rehaussées à l'intérieur et lève-personne à l'extérieur) renforcent aujourd'hui le confort et la sécurité de tou-te-s nos résident-e-s.

En parallèle, nous avons poursuivi l'aménagement de nos extérieurs, tout particulièrement en développant le jardin thérapeutique. Véritable cœur battant de la maison, ce lieu mêle stimulation, apaisement et contact avec la nature. La parcelle sécurisée permet à chacun-e de profiter librement de l'extérieur, et nous avons la chance d'y accueillir chaque jour la visite des écureuils, pour le plus grand plaisir de tou-te-s.

Un nouvel animateur responsable a rejoint notre équipe en début d'année. Dynamique et ouvert d'esprit, il assure la gestion de son service, tout en intervenant également dans les soins. Bien différenciés par l'équipe, ces deux rôles se complètent harmonieusement et enrichissent l'accompagnement de nos résident-e-s.

**" CETTE SOIRÉE A RENFORCÉ LES LIENS ENTRE LES SITES ET MIS EN LUMIÈRE NOTRE ESPRIT DE COLLABORATION. "**



Le moment fort de l'année a été la fête de l'été, le 21 juin, organisée en lien avec la Fête de la Musique. En journée, résident-e-s et familles ont partagé des instants chaleureux autour de la musique et de la convivialité. Le soir, les équipes du Home L'Ermitage et du Home Le Clos se sont retrouvées pour une grande fête commune. Cette soirée a renforcé les liens entre les sites et mis en lumière notre esprit de collaboration.

Dans le secteur de l'intendance, de nouveaux équipements ont été acquis pour faciliter le travail des équipes : une machine pour le nettoyage des sols, ainsi qu'une station de repassage professionnelle. Ces investissements améliorent les conditions de travail tout en soutenant la qualité des prestations fournies.

Je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des équipes pour leur engagement. La complicité et l'excellente collaboration entre les responsables de sites constitue un réel atout dans notre fonctionnement multi-site.

Je me réjouis de poursuivre ce chemin avec vous, au service de nos résident-e-s et des valeurs humaines qui nous rassemblent.

**Mme Vanessa Erard**  
*Directrice*

# PENSION LE LOGIS



Après une année 2023 placée sous le signe de la créativité et des remises en question, 2024 nous a offert un tout autre visage : celui de la stabilité retrouvée. Le taux d'occupation a été optimal tout au long de l'année, ce qui a apporté une dynamique très positive dans la maison.

Cette évolution fait écho aux réflexions engagées avec nos partenaires cantonaux sur le statut particulier de la mission Pension. Nous poursuivrons ce travail dans les mois à venir, avec la volonté de trouver, ensemble, les meilleures pistes pour garantir la pérennité de la mission.

Un autre changement important a marqué l'année : l'arrivée, début août, de notre nouveau responsable de site. La transition s'est déroulée en douceur sur un mois, grâce à une excellente collaboration entre l'ancien et le nouveau responsable.



Ce dernier a rapidement trouvé ses marques, et pour cause : son parcours professionnel l'avait déjà mis en lien avec certains de nos pensionnaires, pensionnaires qu'il a retrouvés avec plaisir et naturel.

Je tiens à saluer tout particulièrement le travail de l'équipe, qui est montée en puissance face à des situations de plus en plus complexes. Grâce à leur professionnalisme, leur cohésion et leur engagement, il-elle-s ont pu accompagner de manière humaine et professionnelle nos pensionnaires. Ce travail remarquable est d'ailleurs reconnu par nos pairs, notamment par l'AROSS et le CNP, ce qui est une belle source de fierté et d'encouragement pour l'avenir.

Au quotidien, la créativité reste une précieuse alliée. Que ce soit dans l'animation, l'intendance ou la cuisine, nos équipes font preuve d'une belle ingéniosité pour s'adapter aux envies et aux besoins de chacun.e. Ateliers saisonniers, décorations, jardinage, petits projets du quotidien : autant d'occasions de mettre de la vie de la maison.

Et comme toujours, les fêtes de fin d'année ont été à la hauteur de notre réputation : chaleureuses, animées, et pour certains pensionnaires... prolongées jusque tard dans la nuit grâce aux jeux proposés par nos animateur-trice-s.

**Mme Vanessa Erard**  
*Directrice*

**"JE TIENS À SALUER TOUT  
PARTICULIÈREMENT  
LE TRAVAIL DE L'ÉQUIPE,  
QUI EST MONTÉE  
EN PUISSANCE FACE À  
DES SITUATIONS DE PLUS  
EN PLUS COMPLEXES."**

# EMS

## LA SOMBAILLE



L'année 2024 a démarré sur une note particulièrement positive et stimulante pour nos équipes avec l'annonce du lancement du chantier du projet AGORA. Un véritable défi institutionnel qui consiste à rénover intégralement le site existant et à créer une extension, tout en exploitant l'institution à sa pleine capacité.

Dans cette perspective, le premier semestre a été rythmé par de nombreuses démarches nécessaires au démarrage des travaux, avec une collaboration étroite entre la commission de construction, les architectes et les différents mandataires. Le second semestre a quant à lui été marqué par les premières interventions sur le terrain avec les travaux de terrassement et de gros-œuvre.

L'EMS La Sombaille a certes entamé une transition majeure en 2024, mais, en parallèle, la vie institutionnelle a suivi son cours et de beaux projets ont été concrétisés dans le but d'améliorer et de questionner les pratiques. L'offre d'activités a été dynamisée, tout en capitalisant sur les « incontournables » comme le match au loto du jeudi après-midi, véritable tradition, qui réunit chaque semaine résident-e-s et familles. Les résident-e-s ont, entre autres, bénéficié d'un accompagnement interdisciplinaire au plus près de leurs besoins avec la mise en œuvre du concept de projet de vie. L'équipe de cuisine et le service des soins ont également travaillé sur un nouveau concept de distribution des repas, dont la mise en œuvre est en cours de finalisation au moment d'écrire ces quelques lignes. Enfin, un brunch a remplacé les traditionnels repas de fin d'année et a réuni sur une même journée résident-e-s, familles et personnel lors d'un moment de rencontre convivial et fort apprécié.

La gestion des ressources humaines a exigé une grande attention avec un effort significatif sur l'accueil du nouveau personnel. Les retours, positifs jusqu'ici, contribuent à la bonne dynamique de travail qui a régné dans l'institution durant l'année. Nos équipes ont aussi profité d'un moment de détente bienvenu lors de sorties du personnel sur le lac des Quatre Cantons !

Les travaux d'extension et de rénovation constituent immanquablement une source de motivation supplémentaire pour les équipes s'investissant au quotidien. C'est un travail remarquable qui a été mené durant l'année 2024 par les collaboratrices et collaborateurs, qui ont su faire vivre les valeurs institutionnelles, tout en cherchant à limiter le plus possible les impacts des travaux sur la vie des résident-e-s. Un grand MERCI à chacun-e d'entre vous pour votre engagement !

**"LES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION CONSTITUENT IMMANQUABLEMENT UNE SOURCE DE MOTIVATION SUPPLÉMENTAIRE POUR LES ÉQUIPES S'INVESTISSANT AU QUOTIDIEN."**

**M. Yanick Vocat**  
*Directeur*



# HOME

## LE TEMPS PRÉSENT



Le Home Le Temps Présent a eu le plaisir de célébrer ses 50 ans d'existence en 2024. Cet anniversaire a été l'occasion de faire le point sur nos réalisations et de rendre hommage à tou-te-s ceux et celles qui ont contribué à notre histoire.

Le 1er octobre 2024, nous avons organisé une célébration mémorable avec les résident-e-s du foyer de jour et du court séjour. Le 22 octobre, nous avons également rassemblé des invités ayant travaillé plus de 10 ans à nos côtés, ainsi que des invité-e-s officiel-le-s. Ce fut un moment de partage, de reconnaissance, d'évocation de souvenirs pittoresques où chacun-e a pu témoigner de son attachement à notre institution.

En décembre, le personnel a eu l'opportunité de se retrouver lors de deux sorties au théâtre de Barnabé. Ces moments de convivialité ont renforcé les liens entre les membres de toutes les équipes et ont apporté une touche de "culture musicale" à leur quotidien.

Avec les unités de court séjour des Charmettes, de la Résidence et des représentants d'AROSS, de l'ANEMPA et du Service cantonal de la santé publique, nous avons mis en place un projet pilote de vacances de répit, testé de juin à octobre. Ce projet a permis d'offrir aux familles un moment de répit tout en garantissant un accueil de qualité pour nos résident-e-s. Par ailleurs, un projet d'accueil de nuit a



**" EN CETTE ANNÉE MARQUANTE,  
NOUS SOMMES FIERS DE NOTRE  
PARCOURS ET ENTHOUSIASTES  
POUR L'AVENIR. "**

été élaboré, bien qu'il n'ait pas encore pu être testé. Avec le Service cantonal de la santé publique, nous avons entamé un bilan de la mission de court séjour. Ce travail nous permettra d'affiner nos offres et de mieux répondre aux besoins de nos résident-e-s et surtout de revoir le mode financement de ces séjours.

Nous sommes ravis de constater que les travaux de notre nouveau bâtiment avancent à grands pas, avec la réception du gros œuvre effectué en novembre. Ce nouvel espace nous permettra d'améliorer nos services et d'accueillir nos résident-e-s dans des conditions optimales.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les employé-e-s, bénévoles, résident-e-s et partenaires qui ont contribué à faire de cette année un succès. Leur engagement et leur dévouement sont essentiels à notre mission.

En cette année marquante, nous sommes fiers de notre parcours et enthousiastes pour l'avenir. Nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de nos résident-e-s et à renforcer notre place au sein de la communauté.

Un demi-siècle de vécu, et encore tant à accomplir. Cinquante ans d'élégance, de force et de succès.

Joyeux anniversaire Le Temps Présent !

**M. Marc Jean-Mairet**  
*Sous-directeur*

# ADMINISTRATION

## FECPA

Cette année, l'administration a pu compter sur une nouvelle responsable de la gérance qui a su prendre ses marques rapidement ainsi que sur une équipe de secrétariat sachant jongler entre les questions liées aux assurances, aux ressources humaines et le suivi des projets, des différents groupes de travail et des séances stratégiques.

Dans l'administration, deux postes sont particulièrement transversaux. Il s'agit de la responsable de formation ainsi que du chargé de santé et sécurité au travail. Toute l'année, ils œuvrent dans les différentes institutions FECPA. Il a été ainsi possible de mettre sur pied plusieurs formations, notamment concernant le traitement des absences et la façon de remplir le dossier de soin. Le chargé de sécurité a pu également parfaire les processus d'évacuation et mettre sur pied des plans d'action en cas de contamination à la légionellose.

L'administration centrale est au cœur des projets et des préoccupations liées à l'informatique. La simplification des processus passe souvent par la digitalisation. Des réflexions sont par exemple en cours au sujet des parcours des flux de factures, des échanges de données entre nos différents logiciels métier et des logiciels métier mobiles afin que les soignant.e-s puissent rester au plus près du/de la patient.e pour les tâches administratives. Notre administration participe donc à de nombreux groupes de travail et est sollicitée en tant qu'experte. Elle teste également les solutions avant de les généraliser.



En 2024, nous avons pu compléter l'équipe de comptabilité par deux engagements. Ce secteur a le regard tourné vers l'avenir et les défis, notamment ceux liés à la complexité des processus qui sont toujours plus conséquents. Un poste à 30%, chargé notamment de la saisie et du scannage des factures, a été pérennisé, afin que les autres membres de l'équipe puissent se concentrer sur les tâches comptables plus ardues. Ces spécialistes peuvent ainsi répondre aux demandes des institutions dont elles ont la gestion comptable afin d'offrir un niveau de service élevé.

L'apprentie employée de commerce a réussi son CFC en juillet. Aussi, en août, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle apprenante de 1ère année. Nous nous réjouissons de vivre ce parcours de formation avec elle durant les trois années à venir.

En décembre, la FECPA a déménagé ses bureaux dans de nouveaux locaux sis rue des Charmettes 10C. Elle peut maintenant profiter de locaux modernes et spacieux permettant d'assurer un travail de qualité, en adéquation avec le dynamisme des équipes et de la fondation.

En 2024, l'administration centrale de notre fondation a connu un changement de directeur. En effet, j'ai pris pleinement mes fonctions dès le 1er janvier 2024.

## " EN DÉCEMBRE, LA FECPA A DÉMÉNAGÉ SES BUREAUX DANS DE NOUVEAUX LOCAUX SIS RUE DES CHARMETTES 10C "

**Yanick Stauffer**  
*Directeur*



# ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



## Home Les Arbres

Lecture dans le cadre du festival littéraire "mille fois le temps"  
Boutique « Pour toi et moi »  
Fête des reconnaissances du personnel  
Conférence pour les familles – les maladies neurocognitives et les attitudes à privilégier face à un parent souffrant par M. Daniel Geneau, neuropsychologue (SEPEC)  
Soirée raclette du personnel (Arbres et Temps Présent)

## Home Les Charmettes

Birthday Party, journée officielle des 40 ans  
Le marché aux Charmettes  
Le rallye des Sens dans le parc des Charmettes  
Brunch du 40ème anniversaire  
Brunch de la St-Nicolas

## Home L'Ermitage

Fête de la Musique  
Fêtes des saisons avec les familles

## EMS La Sombaille

Repas institutionnel asiatique  
Vernissage exposition des créations de M. Marti (collaboration avec le CNP)  
Vernissage Exposition photos « Nature » de M. Petermann  
Fête de la culture africaine avec la fédération africaine des montagnes neuchâtelaises  
Vente de vêtements  
Second séjour pour les campeurs dans le cadre du projet « rencontre du 3ème type »

## Home Le Temps Présent

### 50 ans de Temps Présent

- le 1 octobre 2024 avec les résident-e-s du foyer de jour et du cours séjour

- le 22 octobre 2024 fête officielle

Pâques – concert de piano  
Fêtes des mères – concert musical  
1er août 2024 – repas et accompagnement musical  
Grand match au loto  
Foyer de jour – vacances à Vercorin

## Home Le Clos

Fête de Pâques  
Fête du 1er août

## Pension Le Logis

Fête en Métairie avec repas traditionnel  
Fête de l'été, baignade à la piscine d'Engollon

*Home Les Arbres*

Artisan'Arbres – marché de Noël



*Home Les Charmettes*

Les raclettes de Noël

*Home Le Clos*

Veillées de Noël

Fêtes de Noël des familles, repas de midi et spectacle de magie

*Home L'Ermitage*

Fête Saint-Nicolas et Marché de Noël  
Fête de Noël des familles avec un trio de gospel  
Cérémonie avec les aumôniers

*Pension Le Logis*

Fête de Noël avec les proches

*EMS La Sombaille*

Brunch et goûter de Noël avec les familles  
Marché de Noël

*Home Le Temps Présent*

Saint-Nicolas avec jardin d'enfants  
Noël, repas en musique  
Nouvel-An, fondue chinoise et accompagnement musical

## Fêtes de fin d'année

*Home Les Arbres*

Formation à l'approche optimale du-de la résident-e lors des soins en milieu de vie (SEPEC)  
FEE Formateur en entreprise  
Evaluateur PLEX / PLAISIR  
Colporteur'Couleurs  
Doula de fin de vie



*Home Les Charmettes*

CAS en psychogériatrie  
CAS en évaluation clinique  
L'humain au quotidien, formation institutionnelle continue  
Formations évaluations PLAISIR

*Home L'Ermitage*

FAP (accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé) de la Croix-Rouge,  
*en collaboration avec les équipes du Home Le Clos*  
FEE Formateur en entreprise

*EMS La Sombaille*

CAS Conduite Opérationnelle des Structures Socio-Sanitaires  
Formations PLAISIR / PLEX

*Home Le Clos*

FAP (accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé) de la Croix-Rouge,  
*en collaboration avec les équipes du Home de L'Ermitage*

## Formations suivies

RAPPORT  
DE PERFORMANCE

*fecpa*

## LA MISSION

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à Neuchâtel. La fondation a un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif.

La fondation a pour but de :

- > *gérer des institutions pour personnes âgées au sens de la Loi de santé*
  
- > *de fournir des logements soumis à la Loi sur le logement à des loyers modérés*

La fondation peut aussi participer à toute action destinée à promouvoir une organisation gériatrique dans le canton.

# L'ORGANISATION

## CONSEIL DE FONDATION

La fondation est administrée par un Conseil de fondation de **10 membres**. La personne chargée de présider le Conseil de fondation et les membres du Conseil de fondation sont nommé·e·s pour une période législative de quatre ans. Leur mandat est renouvelable. Le Conseil de fondation a été nommé le 1er janvier 2022 pour quatre ans.

### Période législative 2022 - 2025

Président	M. Christophe SCHWARB, Neuchâtel
Vice-présidente	Mme Anne-Françoise LOUP, Neuchâtel
Secrétaire	M. Jean-Marc BRUN, La Chaux-de-Fonds
Membres	Mme Nathalie BERGER, Bôle M. Alain BLANDENIER, Villiers Mme Corine BOLAY MERCIER, Le Locle M. Martial DEBÉLY, La Chaux-de-Fonds M. Claude GUINAND, Saint-Blaise Mme Magali LEHMANN MEYRAT, Les Planchettes M. Matteo PILOTTI, Le Locle

Le Conseil de fondation veille à la bonne marche des institutions et à l'exécution des prescriptions légales ou réglementaires en vigueur.

Il prend à cet effet toutes les décisions dictées par les circonstances et adopte les budgets annuels et les crédits extraordinaires, adopte les comptes, approuve le rapport de gestion. Il nomme et révoque la direction administrative et les directions des institutions. Le Conseil de fondation édicte un règlement sur l'organisation de la gestion des institutions et sur la gestion et les tâches de l'administration. M. Christophe Schwarb en assure la présidence depuis le 1er juillet 2013.

# L'ORGANISATION

## **LE COMITÉ DIRECTEUR**

Le comité directeur est composé d'une présidente et de deux membres, nommés par le Conseil de fondation en son sein au début de chaque période législative.

Le comité directeur exécute les mandats qui lui sont confiés par le Conseil de fondation. Il organise lui-même son travail. Ses activités consistent notamment à coordonner la gestion des institutions, à gérer les affaires courantes, à assurer la liaison avec d'autres institutions et services similaires et à gérer la fortune de la fondation.

Présidente

Mme Corine BOLAY MERCIER

Membres

Mme Nathalie BERGER  
M. Claude GUINAND

---

## **L'ORGANE DE RÉVISION**

L'organe de révision qualifié est désigné par le Conseil de fondation. La Fiduciaire Muller Christe et Associés est le réviseur nommé.

## **L'AUTORITÉ DE SURVEILLANCE**

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale à Lausanne exerce la surveillance de la fondation.

# LE DÉPARTEMENT DE TUTELLE

## CONTEXTE

Le Département des finances et de la Santé est le département de tutelle des EMS neuchâtelois.

La gestion des institutions est définie par la Loi sur le financement des EMS et son règlement est sous la surveillance du Service cantonal de la Santé publique. La FECPA offre aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel tous les types d'hébergement et de prestations prévus par la PMS.

Home médicalisé Les Arbres

Home médicalisé Les Charmettes

Home médicalisé Le Clos

Home médicalisé L'Ermitage

Le Logis pension

EMS La Sombaille

Home médicalisé Le Temps Présent

FECPA Les Vignes du Clos

hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique

hébergement long séjour gériatrique et psychogériatrique

hébergement court séjour gériatrique et psychogériatrique

foyer de jour gériatrique et psychogériatrique

hébergement long séjour gériatrique

hébergement long séjour psychogériatrique

hébergement long séjour pension

hébergement long séjour gériatrique, psychogériatrique et psychogériatrique spécialisée

hébergement court séjour gériatrique

foyer de jour gériatrique

appartements avec encadrement

---

# LES ORGANES DIRIGEANTS

**AU 31 DÉCEMBRE 2024**

Mme Vanessa ERARD

Directrice du Home l'Ermitage et des Logis du Clos

M. Jean-Marc FAVRE

Directeur des Homes médicalisés Les Arbres et Le Temps Présent

M. Yanick STAUFFER

Directeur administratif de la FECPA

M. Marc JEAN-MAIRET

Sous-directeur des Homes médicalisés Les Arbres et Le Temps Présent

M. Claude-Alain ROY

Directeur du Home médicalisé Les Charmettes

M. Yanick VOCAT

Directeur de l'EMS La Sombaille

Les directrices et directeurs assument la direction et l'exploitation de l'établissement et en sauvegardent les intérêts, conformément aux lois, statuts et conventions en vigueur. Les directions respectent et font respecter la philosophie et les valeurs de l'institution. Elles prennent toutes les mesures propres à assurer le bien-

être, la sécurité et le confort des résident·e·s malgré un contexte économique difficile, avec des objectifs de modernisation et de transformations des infrastructures qui ne sont pas toujours en lien avec les ressources mises à disposition par les autorités cantonales.

Elles veillent aux bonnes relations entre les employé·e·s, les résident·e·s et leurs proches. Les directions travaillent ensemble avec les instances FECPA au maintien des directives et règlements communs à toutes les institutions.

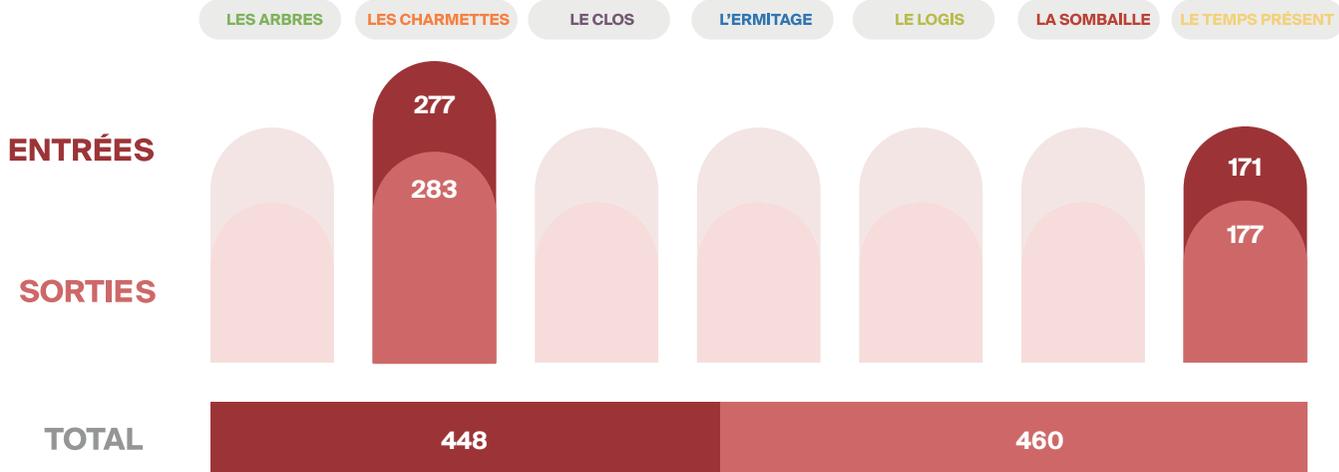
RAPPORT  
DE PERFORMANCE  
***STATISTIQUES***

# RÉSIDENT·E·S

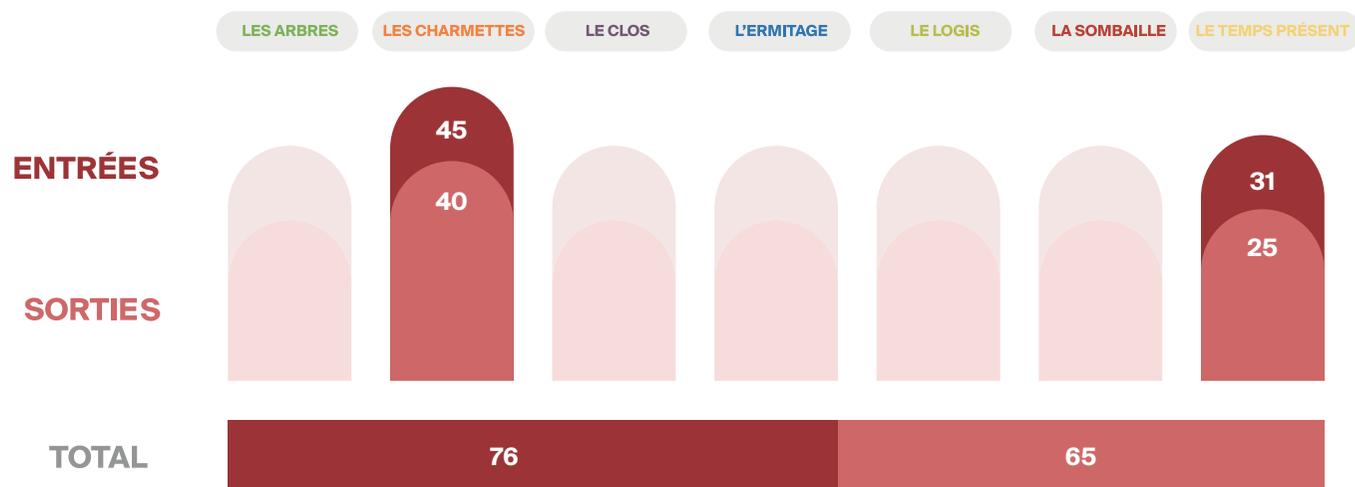
Nombre d'entrées et sorties long séjour par institution



Nombre d'entrées et sorties court séjour par institution



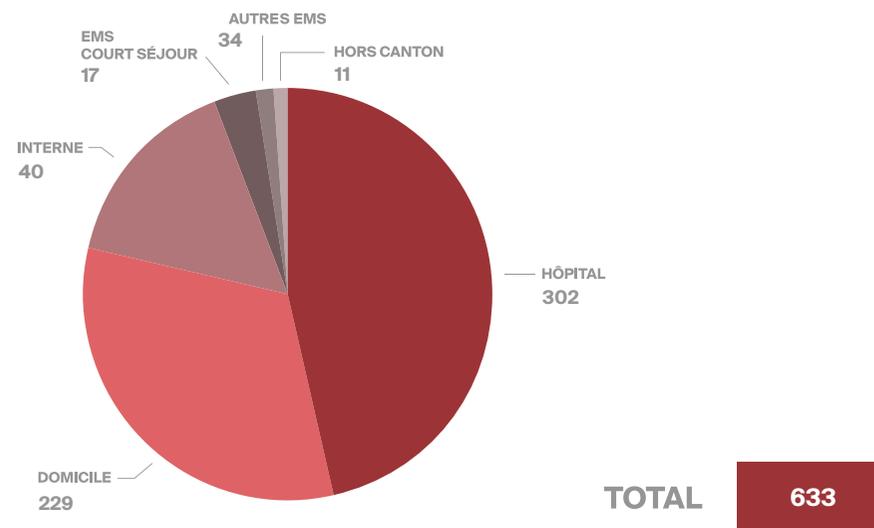
## Nombre d'entrées et sorties accueil de jour



## Provenance

La majorité des résident-e-s entre en long séjour dans nos institutions à la suite d'une hospitalisation. Il y a également de nombreux passages entre le court séjour et le long séjour ou les séjours en attente de placement à l'interne de nos deux institutions pratiquant le court séjour.

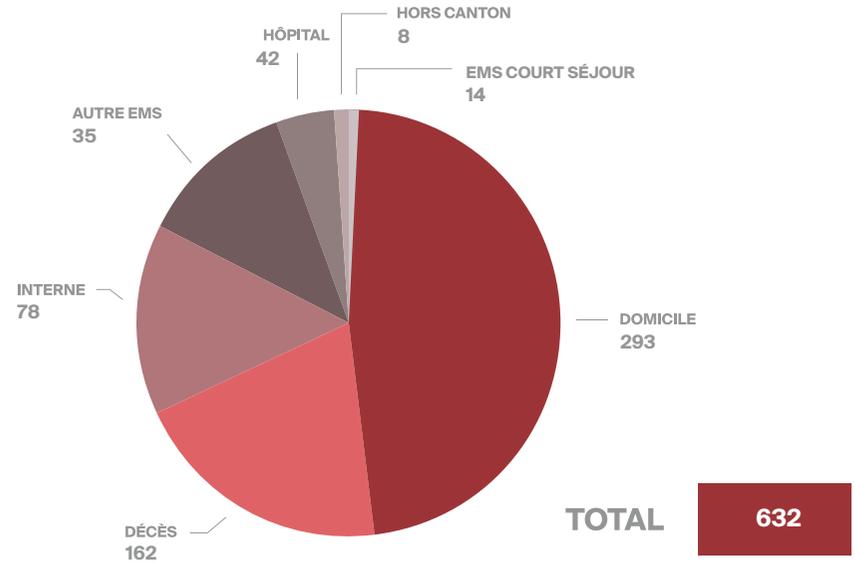
Pour le court séjour, on constate également que le nombre d'entrées provient en majorité de l'hôpital et du domicile.



### Nombre de sorties

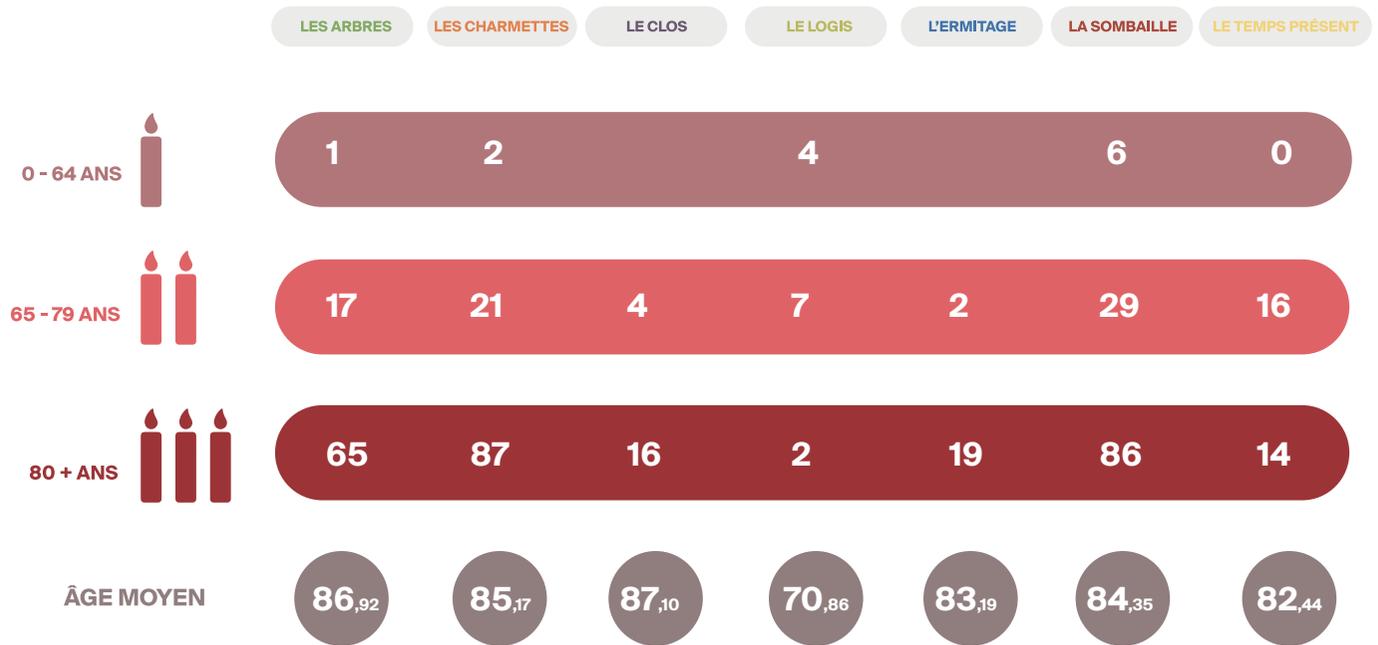
136 personnes en long séjour et 26 personnes en court séjour nous ont quittés.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.

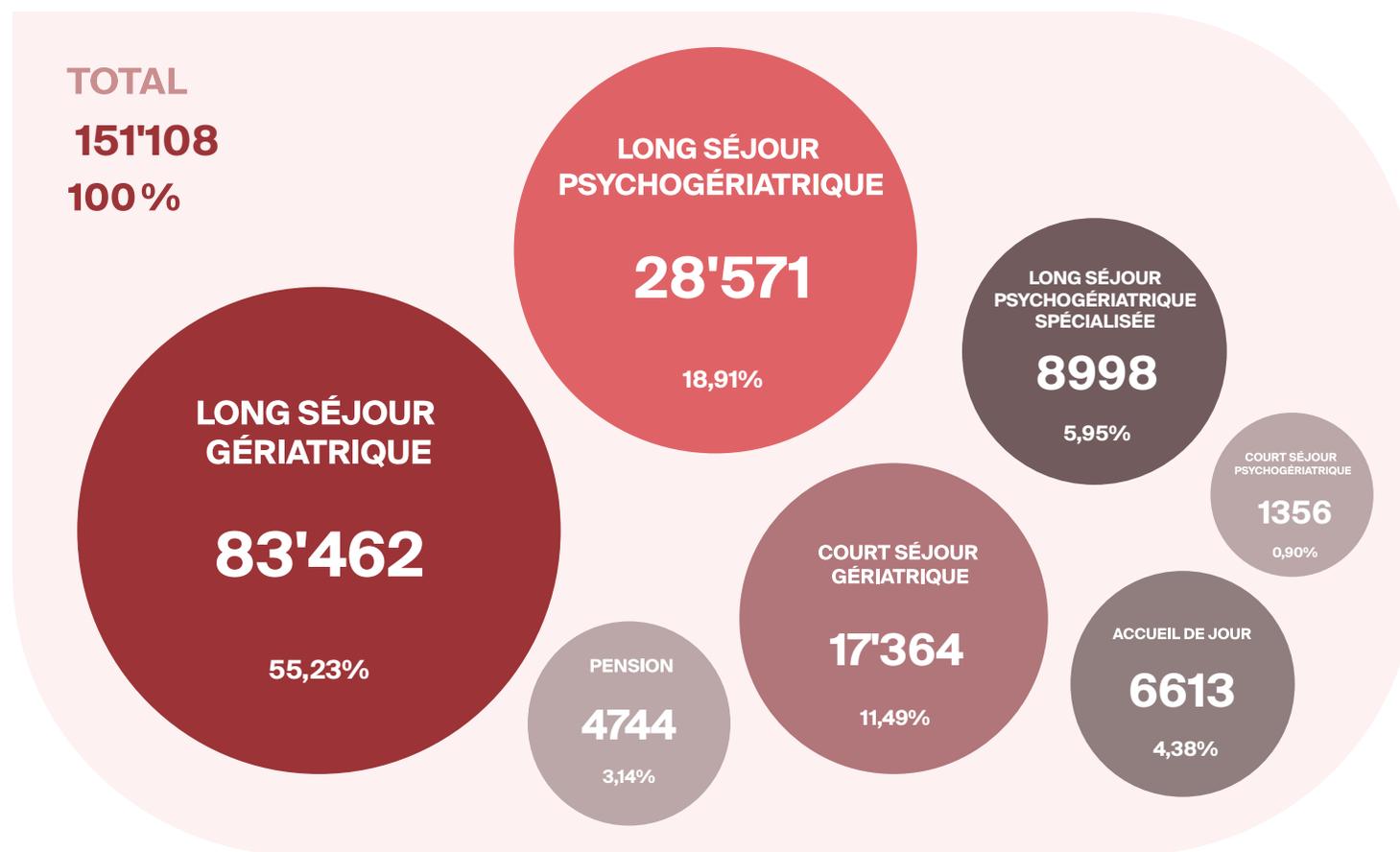


### Âge moyen

L'âge moyen des résident-e-s dans l'ensemble des institutions est de 84,41 ans.



## Nombre de journées par mission



# RESSOURCES HUMAINES

Nombre EPT sur l'année  
Personnes sous contrat au 31 décembre

	LES ARBRES		LES CHARMETTES		LE CLOS		LE LOGIS		L'ERMITAGE		LA SOMBAILLE		LE TEMPS PRÉSENT		ADMIN. FECPA		TOTAL	
	EPT	PERSONNES																
SOINS PERSONNEL INFIRMIER.IÈRES	20,84	25	20,28	20	2,46	4	0	0	3,28	5	23,49	28	9,98	17	0	0	80,33	99
SOINS - AUTRE PERSONNEL SOIGNANT	25,16	35	47,02	69	9,31	14	0	0	12,39	19	53,83	78	8,20	20	0	0	155,91	235
SOHO	23,31	31	49,94	58	7,26	14	5,30	9	6,26	13	39,62	51	17,45	28	6,99	12	156,13	216
TOTAL	69,31	91	117,24	147	19,03	32	5,30	9	21,93	37	116,94	157	35,63	65	6,99	12	392,37	550

## EPT par secteur



## Structure des âges

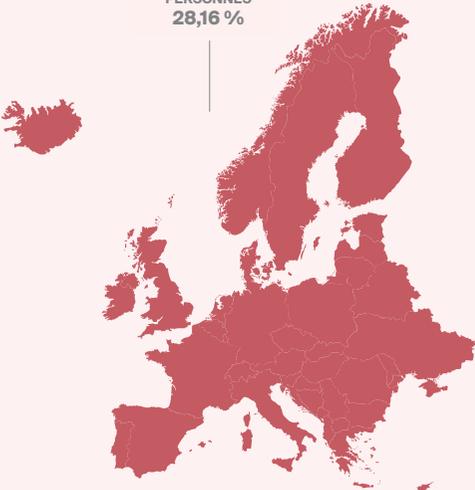
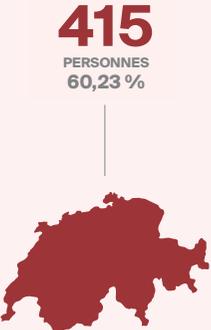
	0-20 ANS	21-30 ANS	31-40 ANS	41-50 ANS	51-60 ANS	61 ET +	TOTAL
LES ARBRES	2	21	9	24	42	17	115
LES CHARMETTES	4	31	27	43	54	12	171
LE CLOS	0	8	5	10	16	3	42
LE LOGIS	0	0	0	5	3	2	10
L'ERMITAGE	0	7	7	15	18	4	51
LA SOMBAILLE	1	50	50	35	47	19	202
LE TEMPS PRÉSENT	2	23	12	11	26	10	84
ADMIN. FECPA	0	2	4	5	2	1	14
TOTAL	9	142	114	148	208	68	689

## Âge moyen employé-e-s

Le 30% de nos employé-e-s se situent dans une tranche d'âge de 51 à 60 ans (208 personnes). Les personnes entre 21 et 30 ans sont également bien représentées (142 personnes).

# NATIONALITÉS

- SUISSE
- EUROPE / AELE
- RESTE DU MONDE



# FORMATION

## Nombre d'apprenti-e-s par secteur

	SOINS	ANIMATION	ADMINISTRATIF	HÔTELIER	TECHNIQUE	TOTAL
<b>LES ARBRES</b>	4	3	0	2	0	9
<b>LES CHARMETTES</b>	7	3	0	10	4	24
<b>LE CLOS</b>	2	0	0	0	0	2
<b>LE LOGIS</b>	0	0	0	0	0	0
<b>L'ERMITAGE</b>	2	0	0	1	0	3
<b>LA SOMBAILLE</b>	5	2	0	6	2	15
<b>LE TEMPS PRÉSENT</b>	1	0	0	4	0	5
<b>ADMIN. FECPA</b>	0	0	1	0	0	1
<b>TOTAL</b>	21	8	1	23	6	59

## Liste des personnes ayant obtenu un CFC ou diplôme

DA SILVA LUDWIG	Helena	CAS en conduite opérationnelle des structures socio-sanitaires	BRAHIER RAHMÉ BARBEZAT	Morgane Angeles Cécile	CFC ASE CFC ASE CFC employée de commerce	GONCALVES GOMES LOZERON HUGUELET	Catia Daniela Laure Marie	AFP ASA AFP ASA AFP Employée d'exploitation
IMHOFF PEREIRA	Thomas Monika	CAS soins palliatifs CAS en conduite opérationnelle des structures socio-sanitaires	CALAME ERMIYAS GONCALVES	Olivier Sidon	CFC Cuisinier CFC GEI	MATULLI MAKIMOUNA PINTO ROCHA	Nicolas Raïsa Sofia	AFP Employé d'exploitation AFP Employée en intendance AFP Employée en intendance
CHERVET DIACON STAUFFER TAVARES	Jaëlle Clara Déborah	CFC ASSC CFC ASSC CFC ASSC	DA SILVA KELLER DUCOMMUN	Loïc Tiffany Loïc	CFC GEI CFC GEI Agent d'exploitation	NAIZGI PISANELLO	Simon Matteo	AFP Cuisinier AFP Employé de cuisine
MARQUES MODAFFERI	Lara Filipa Lydia	CFC ASSC CFC ASSC						

# CHANTIER L'ARBRE DU TEMPS



# COMPTES 2024

## BILAN

		2023 / CHF	2024 / CHF			2023 / CHF	2024 / CHF
<b>1</b>	<b>Actif</b>	<b>69'169'963</b>	<b>70'337'527</b>	<b>2</b>	<b>Passif</b>	<b>69'169'963</b>	<b>70'337'527</b>
<b>10</b>	<b>Actif circulant</b>	<b>10'849'307</b>	<b>10'974'660</b>	<b>20</b>	<b>Capitaux étrangers</b>	<b>33'815'051</b>	<b>33'995'714</b>
100	Trésorerie et actifs côtés en bourse - court terme annexe	3'226'288	3'742'439	<b>200</b>	<b>Capitaux étrangers - court terme</b>	<b>7'913'352</b>	<b>7'225'293</b>
105	Créances envers les résident-e-s, assureurs et cantons	6'805'381	6'347'990	2000	Dettes résultant de livraisons et de prestations	1'798'743	2'650'150
106	Autres créances	197'882	117'910	2010	Autres créanciers	510'184	485'076
107	Stocks	396'526	394'187	2020	Paiements anticipés (résident-e-s)	1'492'100	1'573'800
109	Actifs de régularisation	223'230	372'134	2030	Dettes financières à court terme portant intérêt	3'563'085	2'303'898
<b>11</b>	<b>Actif immobilisé</b>	<b>58'320'656</b>	<b>59'362'867</b>	2040	Compte de régulation passif	549'240	242'369
<b>110</b>	<b>Terrains et immeubles</b>	<b>55'360'692</b>	<b>56'244'404</b>	<b>206</b>	<b>Capitaux étrangers - long terme</b>	<b>25'668'226</b>	<b>30'571'896</b>
1100	Terrains	122'150	122'150	2060	Dettes sur prêts (portant intérêt)	65'399	52'249
<b>1105</b>	<b>Immobilisations corporelles immeubles</b>	<b>55'238'542</b>	<b>56'122'254</b>	2061	Dettes sur prêts (sans intérêt)	600'000	600'000
11051	Immeubles exploitation principale	36'677'184	36'159'315	2065	Dettes hypothécaires (sans intérêt)	25'002'827	29'919'647
11056	Autres immeubles (immeubles de rendement)	8'818'100	9'016'400	<b>208</b>	<b>Provisions</b>	<b>233'473</b>	<b>168'525</b>
11059	Constructions nouvelles en travaux	9'743'258	10'946'539	<b>22</b>	<b>Capital des fonds</b>	<b>1'472'456</b>	<b>1'128'073</b>
<b>111</b>	<b>Mobiliers et immobilisations incorporelles</b>	<b>2'959'964</b>	<b>3'118'463</b>	2210	Capital des fonds affectés (dons)	1'472'456	1'128'073
<b>1110</b>	<b>Immobilisations corporelles meubles</b>	<b>2'831'075</b>	<b>3'014'482</b>	<b>21</b>	<b>Fonds propres / capital de l'organisation</b>	<b>33'882'456</b>	<b>31'213'740</b>
<b>1120</b>	<b>Véhicules</b>	<b>123'887</b>	<b>98'979</b>	2100	Capital	4'734'057	4'734'088
<b>1130</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5'002</b>	<b>5'002</b>	2101	Ajustements RPC	22'867'496	22'951'674
11300	Immobilisations financières	5'000	5'000	2110	Découvert prévoyance.ne	-1'158'971	-914'335
11400	Immobilisations incorporelles	2	2	2081	Réserve pour fluctuation résultat	522'291	1'258'876
				2082	Réserve pour fluctuation recettes	922'206	0
				2120	Réserve libre issue du bénéfice (provision libre)	6'562'226	3'592'016
				2190	Résultat reporté (bénéfice et perte au bilan)	-566'849	-408'579
					<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## EXPLOITATION - CHARGES ET PRODUITS - COMPTE DE RÉSULTAT

Comptes de profits et pertes		2023 / CHF	2024 / CHF
<b>6</b>	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>51'978'763</b>	<b>53'498'014</b>
60	Taxes de pension et de soins	46'644'789	48'049'190
61	Honoraires des médecins	0	0
62	Autres prestations médicales	296'675	311'891
63	Services spécialisés	239'797	209'111
65	Autres prestations aux résidents	479'873	456'518
66	Loyers et intérêts du capital	-56'581	-57'911
67	Exploitations annexes	156'667	162'178
68	Prestations au personnel et à des tiers	1'260'324	1'325'641
69	Contributions et dons (subventions cantonales)	2'957'219	3'041'396
<b>3</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>42'140'404</b>	<b>42'390'628</b>
30	Salaires médecins	121'533	122'618
31	Salaires personnel soignant	19'539'562	19'748'174
32	Salaires du personnel soignant des autres disciplines méd.	2'428'362	2'442'908
33	Salaires direction et administration	2'699'315	2'768'719
34	Salaires économat et service de maison	6'386'007	6'565'117
35	Salaires service technique	1'420'714	1'442'611
37	Charges d'assurances sociales	7'772'285	7'906'532
38	Honoraires pour prestations de tiers <i>non assujétis aux assurances sociales</i>	1'521'804	1'056'919
39	Autres charges de personnel	250'822	337'030
<b>4</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>10'059'706</b>	<b>10'652'840</b>
40	Matériel médical d'exploitation	390'084	372'925
41	Produits alimentaires et boissons	2'714'404	2'751'497
42	Ménage	913'093	959'697
43	Entretien et réparation des immobilisations corporelles	1'306'836	1'350'572
44	Charges d'investissements	70'166	69'185
45	Energie et eau	1'364'657	1'299'256
46	Intérêts et frais du capital	504'210	466'401
47	Bureau et administration	363'231	520'554
48	Autres charges liées aux résidents	337'249	710'169
49	Autres charges d'exploitation	571'077	583'741
64	Amortissements	1'524'699	1'568'843
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-221'347</b>	<b>454'546</b>

Comptes de profits et pertes	2023 / CHF	2024 / CHF
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (report)</b>	<b>-221'347</b>	<b>454'546</b>
Charges immobilières	482'154	417'552
Loyers encaissés	630'328	628'758
<b>RESULTAT IMMOBILIER</b>	<b>148'174</b>	<b>211'206</b>
720 Total des charges hors exploitation	61'213	-1314
726 Total des produits hors exploitation	45'545	1823
<b>RESULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>-15'668</b>	<b>3'137</b>
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>	<b>-88'841</b>	<b>668'889</b>
VARIATION DU CAPITAL DES FONDS AFFECTES		
attribution	-80'160	-128'860
utilisation	100'044	473'244
	19'884	344'384
<b>RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>-68'957</b>	<b>1'013'273</b>
VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		
Dont attribution/prélèvement au capital propre	-99	-31
Variations de la réserve de réévaluation des immobilisations	-262'768	-84'178
Dont attribution/prélèvement à Découvert prévoyance.ne	-242'000	-244'636
Dont attribution/prélèvement à réserve fluctuation résultat	251'247	175'448
Dont attribution/prélèvement à réserve fluctuation recettes	113'500	0
Dont attribution/prélèvement à réserve libre issue du bénéfice	-60'238	-74'175
Dont attribution/prélèvement à fonds affectés	0	-10'000
Couverture par les pouvoirs publics site pilote	0	0
Résultat reporté	269'315	-108'701
<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

La présentation de la comptabilité financière se fait au travers des rapports des fiduciaires. Les statistiques quant à elles sont rassemblées dans un document nommé « Tableau de bord » dont les exigences évoluent au fil des années et dont les demandes de contenu par la Santé publique ne sont pas encore entièrement arrêtées. Un contrôle doit également être réalisé sur l'utilisation des revenus de la prestation loyer qui peuvent être attribués uniquement à l'achat, l'amortissement, l'assurance et les intérêts en lien avec les immeubles et les équipements de l'institution.

Grâce à un contrôle strict des charges et une adaptation rapide des dotations en lien avec les fluctuations de dépendance de nos résidents, la grande majorité de nos institutions a pu dégager un bénéfice. Ceci, malgré l'augmentation constante des charges salariales, des frais informatiques et des frais de blanchisserie notamment. Le résultat final et consolidé est un bénéfice de CHF 351'921.59 après attribution à des réserves pour les projets futurs. L'amortissement des engagements dus à CPCN (RFV et passage en primauté des cotisations) est comptabilisé l'année suivante avec le résultat reporté quand ce résultat le permet.

La présentation du résultat sous la norme SWISS GAAP RPC 21 se fait avant attribution à des réserves et avant la variation du capital. Le résultat annuel 2024 se monte à CHF 1'013'273.- de bénéfice. Le détail des attributions du bénéfice est mentionné dans le tableau des variations du capital.

## TABLEAU DE VARIATIONS DU CAPITAL

Variation du capital 2023	31.12.2022	Ajustements CO/RPC	Utilisation des réserves en cours d'année	Répartition résultat 2023	Attribution	Utilisation des réserves	31.12.2023
Capital de base	4'733'958				99		4734'057
Réserve de réévaluation des immobilisations	22'604'728	262'768					22'867'496
Réserve libre	0						0
Découvert prévoyance.ne	-1'400'972				242'000		-1'158'972
Réserve pour fluctuation résultat	773'538					-251'247	522'291
Réserve pour fluctuation recettes	1'075'221		-39'515			-113'500	922'206
Réserves rénovation :							
- Immeubles patrimoine financier	1'559'534				128'075		1'687'609
- Immeuble Home médicalisé Les Arbres	1'410'006						1'410'006
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	940'479				50'000		990'479
- Immeuble Home de L'Ermitage	131'647						131'647
- Immeuble Les Logis du Clos	11'000						11'000
- Immeuble EMS La Sombaille	2'335'000		-3'515				2'331'485
- Immeuble Home Le Temps Présent	117'838					-117'838'	0
Couverture par les pouvoirs publics site pilote	-168'698						-168'698
Résultat reporté	-189'193		60'357		-269'315		-398'151
Résultat de l'exercice	0			-68'957		68'957	0
<b>Fonds propres totaux</b>	<b>33'934'086</b>	<b>262'768</b>	<b>17'327</b>	<b>-68'957</b>	<b>150'859</b>	<b>-413'628</b>	<b>33'882'455</b>

Variation du capital 2024	31.12.2023	Ajustements CO/RPC	Utilisation des réserves en cours d'année	Répartition résultat 2024	Attribution	Utilisation des réserves	31.12.2024
Capital de base	4'734'057				31		4'734'088
Réserve de réévaluation des immobilisations	22'867'496	84'178					22'951'674
Réserve libre	0						0
Découvert prévoyance.ne	-1'158'972				244'636		-914'336
Réserve pour fluctuation résultat	522'291	882'639			29'394	-175'448	1'258'876
Réserve pour fluctuation recettes	922'206	-922'206					0
Réserves rénovation :							
- Immeubles patrimoine financier	1'687'609		-280'900		181'175		1'587'884
- Immeuble Home médicalisé Les Arbres	1'410'006		-1'047'000				363'006
- Immeuble Home médicalisé Les Charmettes	990'479				60'000		1'050'479
- Immeuble Home de L'Ermitage	131'647		-52'000				79'647
- Immeuble Les Logis du Clos	11'000						11'000
- Immeuble EMS La Sombaille	2'331'485		-2'331'485		500'000		500'000
- Immeuble Home Le Temps Présent	0						0
Couverture par les pouvoirs publics site pilote	-168'698		-41'520				-210'218
Résultat reporté	-398'151		81'089		118'701		-198'361
Résultat de l'exercice	0			1'013'239		-1'013'239	0
<b>Fonds propres totaux</b>	<b>33'882'455</b>	<b>44'611</b>	<b>-3'671'816</b>	<b>1'013'239</b>	<b>1'133'937</b>	<b>-1'188'687</b>	<b>31'213'739</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie	2023 CHF		2024 CHF
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Résultat avant variation du capital des fonds	-88'841		668'889
Variation des provisions et réserves	-130'445		320'831
Amortissements et corrections de valeur	1'631'299		1'675'443
Augmentation/Diminution des débiteurs	1'011'662		457'391
Augmentation/Diminution des autres débiteurs	-76'928		79'972
Augmentation/Diminution des stocks	-4'578		2'339
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation d'actif	180'649		-148'904
Augmentation/Diminution des créanciers	-714'339		851'407
Augmentation/Diminution des autres dettes à court terme	351'934		-1'202'594
Augmentation/Diminution des comptes de régularisation de passif	33'765		-306'870
<b>FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>2'194'178</b>		<b>2'397'904</b>
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Investissements en immobilisations corporelles immeubles	-35'879		-71'468
Investissements constructions en cours	-5'781'313		-5'798'882
Investissements en immobilisations corporelles meubles	-662'410		-915'072
Investissements en immobilisations financières	0		0
Désinvestissements en terrain	0		0
Apport trésorerie Home Temps Présent au 1.1.2021	0		0
Subventions	0		0
Désinvestissements en immobilisations corporelles immeubles	0		0
Désinvestissements construction en cours	0		0
Désinvestissements en immobilisations corporelles meubles	19'000		0
Désinvestissements en immobilisations financières	0		0
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	0		0
<b>FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-6'460'602</b>		<b>-6'785'422</b>
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Augmentation/Diminution des dettes financières à long terme	2'761'071		4'903'670
Subventions reçues du SCSP (COVID et pension)	32'841		0
<b>FLUX FINANCIER PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>2'793'912</b>		<b>4'903'670</b>
<b>TOTAL DES FLUX DE FONDS</b>	<b>-1'472'514</b>		<b>516'152</b>
Etat des liquidités au 1er janvier	4'698'802		3'226'288
Etat des liquidités au 31 décembre	3'226'288		3'742'440
<b>VARIATION DES LIQUIDITES</b>	<b>-1'472'514</b>		<b>516'152</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2024

( EN FRANCS SUISSES CHF )

## Présentation

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est une fondation de droit privé, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique et maître d'ouvrage d'utilité publique, sise à Neuchâtel, qui propose des prestations d'hébergement et d'encadrement aux personnes âgées du Canton de Neuchâtel.

Les institutions sont réparties dans le Canton, trois à La Chaux-de-Fonds, une au Val-de-Ruz et trois à Neuchâtel. Les appartements avec encadrement sont situés à Neuchâtel.

## Principes comptables

Les comptes de la FECPA ont été établis au 31 décembre conformément à la Loi suisse et aux recommandations relatives à la présentation des comptes (SWISS GAAP RPC 21). Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques à l'exception des immeubles d'exploitation et des immeubles de rendement. Les comptes sont présentés en francs suisses (CHF). Le Conseil de fondation a approuvé les comptes en date du 17 juin 2025.

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles, exception faite des immeubles, ont été évaluées au coût historique dès l'année 2011. Les montants actifs au 31 décembre 2011 ont été repris à cette valeur pour un amortissement selon le plan d'amortissement défini par le SCSP.

Il n'est pas possible pour la Fondation de déterminer la valeur d'acquisition de ses immeubles. De ce fait, l'évaluation de ceux-ci se base sur une moyenne des trois valeurs connues: valeur de rendement, estimation cadastrale et assurance incendie. Les infrastructures des EMS dans le canton de Neuchâtel ont fait l'objet en 2018 d'une première évaluation de la valeur intrinsèque. Depuis 2023, le DFS rémunère les institutions avec le 100% de la valeur loyer.

## Principes d'évaluation

### Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur peuvent être apportées avec les éventuelles provisions (du croire sur débiteurs et débiteurs).

### Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale, excepté les provisions à long terme qui ont été actualisées.

Les immeubles de rendement sont valorisés selon l'état locatif ajusté auquel on applique un taux de capitalisation obtenu par comparaison avec des objets similaires. Ce taux tient compte de la situation, de l'occupation (taux de vacance) et de l'état d'entretien notamment.

## Amortissements

Les amortissements des équipements ont été calculés selon la méthode linéaire.

	Années	Principe
Immeubles	50 ans	Méthode linéaire
Equipements médicaux	8 ans	Méthode linéaire
Equipements informatiques	4 ans	Méthode linéaire
Equipements administratifs, transmission et téléphonie, hôteliers, de cuisine et techniques	10 ans	Méthode linéaire
Ascenseur, chauffage	20 ans	Méthode linéaire
Véhicules	10 ans	Méthode linéaire
Immobilisations incorporelles (qualité)	10 ans	Méthode linéaire

## Dons et legs

L'utilisation des dons est réservée à des projets d'intérêt général au bénéfice des résident-e-s, des employé-e-s ou de l'institution, selon le but du fonds.

Les dons sont reconnus dans le bilan et sauf mention particulière de la donatrice ou du donateur sont considérés comme donations et legs pour l'institution. Lorsque la donatrice ou le donateur mentionne un but ou des destinataires particuliers, alors le don est attribué en conséquence. Ces fonds sont présentés conformément à la norme 21 des SWISS GAAP RPC.

Ces fonds sont gérés par la direction des établissements concernés. Les décisions d'attribution des dons sont prises par la direction après consultation des bénéficiaires ou de la présidence du comité directeur voire du Conseil de fondation selon les montants dépensés.

La FECPA n'a aucun fonds non affecté dans son bilan au 31 décembre 2024.

## Capital de l'organisation

Cette position comprend les moyens pouvant être utilisés dans le cadre des objectifs définis dans les statuts de la fondation.

**Liquidités**

	2023	2024
Caisses	33'221	33'927
Comptes postaux	244'929	241'474
Banques c/c exploitation	2'089'813	2'706'093
Autres banques	858'925	760'946
<b>Total Liquidités</b>	<b>3'226'288</b>	<b>3'742'440</b>

**Débiteurs**

	2023	2024
Créances envers les résidents et les assureurs-maladie	5'752'075	5'843'778
Créances envers le Canton	1'685'941	1'266'712
Ducroire	-632'634	-762'500
<b>Total Débiteurs</b>	<b>6'805'382</b>	<b>6'347'990</b>

**Stocks**

	2023	2024
Stock pharmacie	8'750	4'853
Stock magasin médical	95'919	99'899
Stock combustibles	2'620	0
Stock alimentation	108'887	108'835
Stock ménage	104'731	97'938
Stock cafétéria	6'776	7'369
Autres stocks	68'843	75'292
<b>Total Stocks</b>	<b>396'526</b>	<b>394'186</b>

## Immeubles

<b>Mouvements exercice 2023</b>	<b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>Immeubles de rendement</b>	<b>Constructions nouvelles en travaux</b>	<b>Total</b>
Valeur comptable au 01.01	43'625'238	8'813'200	4'009'290	56'447'728
Ajout dans la période	43'066		5'733'967	5'777'033
Subventions				0
Cession/transfert dans la période				0
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>43'668'304</b>	<b>8'813'200</b>	<b>9'743'257</b>	<b>62'224'761</b>
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	6'117'754			6'117'754
Utilisation provision				0
Amortissements dans la période	873'366			873'366
Ajustement valeur		-4'900		-4'900
<b>Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12</b>	<b>6'991'120</b>	<b>-4'900</b>	<b>0</b>	<b>6'986'220</b>
<b>Valeur nette comptable au 31.12</b>	<b>36'677'184</b>	<b>8'818'100</b>	<b>9'743'257</b>	<b>55'238'541</b>

<b>Mouvement exercice 2024</b>	<b>Immeubles d'exploitation</b>	<b>Immeubles de rendement</b>	<b>Constructions nouvelles en travaux</b>	<b>Total</b>
Valeur comptable au 01.01	43'668'304	8'818'100	9'743'257	62'229'661
Ajout dans la période	71'468		5'255'072	5'326'540
Subventions				
Cession/transfert dans la période	291'284		-291'284	0
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>44'031'056</b>	<b>8'818'100</b>	<b>14'707'045</b>	<b>67'556'201</b>
Amortissements cumulés et ajustements de valeurs cumulés au 01.01	6'991'120			6'991'120
Utilisation provision			3'760'506	3'760'506
Amortissements dans la période	880'621			880'621
Ajustement valeur		-198'300		-198'300
<b>Amortissements et ajustements de valeurs cumulés au 31.12</b>	<b>7'871'741</b>	<b>-198'300</b>	<b>3'760'506</b>	<b>7'673'441</b>
<b>Valeur nette comptable au 31.12</b>	<b>36'159'315</b>	<b>9'016'400</b>	<b>10'946'539</b>	<b>56'122'254</b>

Le montant des locations facturées définit la valeur des immeubles de rendement par taux de capitalisation.

## Equipements

Immobilisations corporelles - <b>mouvement exercice 2023</b>	Équipements				
	Ascenseur, chauffage	administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	Véhicules
Valeur comptable au 01.01	1'289'326	6'393'573	989'494	619'587	403'764
Ajout dans la période		383'108	0	70'074	76'800
Cession/transfert dans la période					-19'000
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>1'421'754</b>	<b>6'776'681</b>	<b>989'494.00</b>	<b>689'661</b>	<b>461'564</b>
Amortissements cumulés au 01.01	591'769	4'410'752	909'768	445'726	303'504
Amortissements dans la période	71'088	486'032	32'145	99'235	34'173
Cession/transfert dans la période					
<b>Amortissements cumulés au 31.12</b>	<b>662'857</b>	<b>4'896'784</b>	<b>941'913</b>	<b>544'961</b>	<b>337'677</b>
<b>Valeur nette comptable au 31.12</b>	<b>758'897</b>	<b>1'879'897</b>	<b>47'581</b>	<b>144'700</b>	<b>123'887</b>

Immobilisations corporelles - <b>mouvement exercice 2024</b>	Équipements				
	Ascenseur, chauffage	administratifs, transm. et téléphonie, hôteliers, de cuisine, techniques	médicaux	informatiques	Véhicules
Valeur comptable au 01.01	1'421'754	6'776'681	989'494	689'661	461'564
Ajout dans la période		714'262	14'473	186'337	
Cession/transfert dans la période					
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>1'421'754</b>	<b>7'490'943</b>	<b>1'003'967</b>	<b>875'998</b>	<b>461'564</b>
Amortissements cumulés au 01.01	662'857	4'896'784	941'913	544'961	337'677
Amortissements dans la période	71'088	539'359	16'361	79'494	24'908
Cession/transfert dans la période		26'363			
<b>Amortissements cumulés au 31.12</b>	<b>733'945</b>	<b>5'462'506</b>	<b>958'274</b>	<b>623'455</b>	<b>362'585</b>
<b>Valeur nette comptable au 31.12</b>	<b>687'809</b>	<b>2'028'437</b>	<b>45'693</b>	<b>252'543</b>	<b>98'979</b>

<b>Immobilisations incorporelles - mouvements exercice 2023</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Immobilisations financières</b>
Valeur comptable au 01.01 Ajout dans la période Cession/transfert dans la période	127'863	5'000
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>127'863</b>	<b>5'000</b>
Amortissements cumulés au 01.01 Amortissements dans la période Cession/transfert dans la période	127'861	
<b>Amortissements cumulés au 31.12</b> <b>Valeur nette comptable au 31.12</b>	<b>127'861</b> <b>2</b>	<b>5'000</b>

<b>Immobilisations incorporelles - mouvements exercice 2024</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>Immobilisations financières</b>
Valeur comptable au 01.01 Ajout dans la période Cession/transfert dans la période	127'863	5'000
<b>Valeur brute au 31.12</b>	<b>127'863</b>	<b>5'000</b>
Amortissements cumulés au 01.01 Amortissements dans la période Cession/transfert dans la période	127'861	
<b>Amortissements cumulés au 31.12</b> <b>Valeur nette comptable au 31.12</b>	<b>127'861</b> <b>2</b>	<b>5'000</b>

Les immobilisations incorporelles sont composées des coûts de la mise en place de la certification Qualité et des titres.

### Prévoyance professionnelle

La Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel (ci-après : CPCN) est un établissement de droit public, indépendant de l'État, doté de la personnalité juridique et ayant son siège à La Chaux-de-Fonds. Elle est inscrite au Registre du commerce.

La CPCN a pour but d'assurer le personnel des employeurs de la fonction publique du canton de Neuchâtel contre les conséquences économiques de la retraite, de l'invalidité et du décès.

La part du découvert technique au 1er janvier 2025 imputable aux homes de la FECPA est de CHF 22'033'895.- (au 01.01.2024 CHF 27'049'510.-).

La fondation est au bénéfice d'une garantie octroyée par le Conseil d'État dans son arrêté du 3 juillet 2019. Le montant de la garantie sera réduit à mesure que le taux de couverture de CPCN augmente.

### Dettes financières à court terme

	2023	2024
Banque Cantonale Neuchâteloise	0	0
Crédit Suisse	568'000	368'000
BCN (compte de construction)	2'995'086	1'935'899
<b>Total dettes financières à court terme</b>	<b>3'563'086</b>	<b>2'303'899</b>

L'administration FECPA gère l'avance à terme fixe qui est répartie selon les besoins en trésorerie des institutions. La limite de l'ATF est de CHF 1'500'000.-. Cette dernière n'a pas dû être sollicitée en 2024.

Une autre ATF a été contractée auprès du Crédit Suisse par la fondation pour le financement du découvert de CPCN.

## Provisions

	2023	2024
<b>Provisions</b>	<b>233'473</b>	<b>168'525</b>

## Dettes hypothécaires

	2023	2024
Dettes hypothécaires Deux à cinq ans	18'163'963	20'623'089
Dettes hypothécaires Plus de cinq ans	6'838'864	9'296'558
<b>Total Dettes hypothécaires</b>	<b>25'002'827</b>	<b>29'919'647</b>

Dans un contexte haussier des taux hypothécaires, le renouvellement des taux pour nos prêts s'est avéré coûteux.

## Fonds affectés

	31.12.2023	Utilisation	Attribution	31.12.2024
Donations et legs	1'369'339	451'901	84'446	1'001'884
Fonds en faveur du personnel	68'166	21'207	18'494	65'453
Fonds d'animation	34'952	136	25'920	60'736
<b>Total des Fonds affectés</b>	<b>1'472'457</b>	<b>473'244</b>	<b>128'860</b>	<b>1'128'073</b>

## Résultat hors exploitation

### Résultat immobilier

Le résultat immobilier comprend les loyers encaissés et les charges liées aux immeubles de rendement.

### Résultat hors exploitation

Les montants des subventions ou corrections de subventions des années précédentes sont comptabilisées dans le résultat hors exploitation.

## Autres informations

### Indemnités du Conseil de fondation, du comité directeur et des organes dirigeants

Les membres du Conseil de fondation reçoivent des indemnités de séance. Le comité directeur de la FECPA, composé de trois personnes, est professionnel et est rémunéré sur la base d'un taux horaire. Son activité représente pour 2024 environ un 57 % de temps de travail.

Le total des indemnités versées au Conseil de fondation et au comité directeur s'élève à CHF 109'647.50.- (2023 : CHF 108'335.-).

La rémunération des organes dirigeants s'élève à CHF 1'037'869.- (2023 : CHF 1'068'558.-).

### Confirmation du nombre d'employé-e-s à plein temps

La moyenne annuelle du nombre d'employé-e-s à plein temps est de 392.

### **Exonération d'impôt**

La Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées est au bénéfice d'une exonération fiscale, portant sur l'impôt communal, cantonal et fédéral, en vertu des buts de la Fondation. Elle est également exonérée des droits de succession.

### **Gestion des risques financiers**

Les risques financiers sont analysés de manière régulière à travers le système de contrôle interne. Les contrôles sont en place afin d'éliminer les risques majeurs de l'organisation.

### **Honoraires de l'organe de révision**

Les honoraires versés à l'organe de révision en 2024 (au titre de la révision des comptes 2023) s'élèvent à CHF 63'811.45. Il n'y a pas eu d'autres prestations de l'organe de révision.

Les directions des sept institutions FECPA profitent de ce rapport pour remercier chaleureusement tou·te·s les nombreu·x·s·e·s donatrices et donateurs de dons en espèces ou en nature.

Seuls les dons de plus de CHF 200.- sont indiqués dans ce rapport.

**Home Les Arbres**

Don en mémoire de M. Daniel Inderwildi  
Don en mémoire de Mme Denise Gilberte Ulrich

**Home Le Clos**

Don de la famille Lebet,  
en mémoire de Jacqueline Lebet  
Don de la famille Jaussi,  
en mémoire de Ruth Jaussi

**EMS La Sombaille**

Don de la Fondation Hatt-Bucher, Zürich

**Home Les Charmettes**

Don de la famille Bettosini  
Don de la famille Natali  
Don de la famille Donner  
Don de la famille Campisi  
Charities AID Foundation

**Home L'Ermitage**

Don de la Fondation Hatt-Bucher, Zürich

**Pension Le Logis**

Fondation Vielle-Dirking

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire  
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19  
F + 41 (0)32 722 19 20  
info@fidmc.ch  
www.fidmc.ch

## Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), Neuchâtel

### Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, aux Swiss GAAP RPC et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA  
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHaux-de-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3  
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11  
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28  
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponze 4  
1205 Genève



Fiduciaire  
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19  
F + 41 (0)32 722 19 20  
info@fidmc.ch  
www.fidmc.ch

### Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA  
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHaux-de-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3  
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11  
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28  
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponze 4  
1205 Genève



Fiduciaire  
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19  
F + 41 (0)32 722 19 20  
info@fidmc.ch  
www.fidmc.ch

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728a al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Neuchâtel, le 30 mai 2025  
DMR/sbu

FIDUCIAIRE  
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA

Signature électronique authentifiée

Signature électronique authentifiée

Raphaël Vonlanthen  
réviseur agréé

David Marchand  
expert-réviseur agréé  
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA  
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHaux-de-FONDS / GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3  
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11  
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28  
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue Kitty-Ponze 4  
1205 Genève



# NOS ADRESSES

Home médicalisé Les Arbres  
Rue de la Prévoyance 72  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 967 55 55  
Home.lesArbres@ne.ch



Home médicalisé Les Charmettes  
Rue des Charmettes 8  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 732 91 91  
Home.lesCharmettes@ne.ch



Home médicalisé Le Clos  
Rue du Clos-de-Serrières 93  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 732 12 00  
Home.leclos@ne.ch



Le Logis  
Grand Rue 25  
2056 Dombresson  
Tél. 032 854 08 54  
pension.lelogis@ne.ch



Home de l'Ermitage  
Pertuis-du-Sault 18  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 727 11 11  
Home.Ermitage@ne.ch



EMS La Sombaille  
Rue des 22-Cantons 2 / CP 692  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 967 01 11  
Home.Sombaille@ne.ch



Home Le Temps Présent  
Rue des Granges 11  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 967 72 72  
temps.present.secretariat@ne.ch

le temps présent

Administration FECPA  
Rue des Charmettes 10  
2000 Neuchâtel  
Tél. 032 732 91 81  
FECPA@ne.ch

